

LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE BARFLEUR

PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



UN PEU D'HISTOIRE



Quel que soit le chemin emprunté pour arriver à Barfleur, l'église Saint Nicolas nous guide et nous attire inexorablement vers le village. Que nous descendions la rue Saint Thomas Becket à pied ou en voiture, ou, qu'en bateau, sortant d'un raz, doublant Gatteville ou Moulard, nous découvrons **le clocher trapu de l'église à l'extrémité du port**, notre étonnement reste identique.

Comment **expliquer cet emplacement** ? Est-ce une provocation, un acte de bravoure, ou un hasard de l'histoire ? **Pourquoi** notre église fait-elle **face à l'océan tout au bout** de notre village ? Quelles idées emplissaient les têtes des bâtisseurs qui nous ont précédés sur ce bout de granit ? Souhaitaient-ils montrer que leurs constructions, comme leur foi, étaient inébranlables et pouvaient résister à toutes les tempêtes ? Le lieu se serait-il imposé naturellement ?

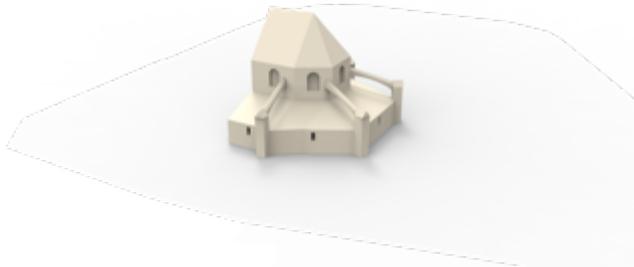
Construite **sur une pointe rocheuse**, **l'église Saint Nicolas** garde l'entrée du port de Barfleur. Plus grand port de la Manche au Moyen-Âge, il était le mieux situé pour relier l'Angleterre au continent et les ducs de Normandie, rois d'Angleterre, y font de nombreux séjours (Guillaume Le Conquérant, Henri II, Richard Cœur de Lion, Jean sans Terre).

La construction, par étapes, de l'église actuelle, démarrée en **1630**, s'étale sur plusieurs siècles. Elle est aujourd'hui composée :

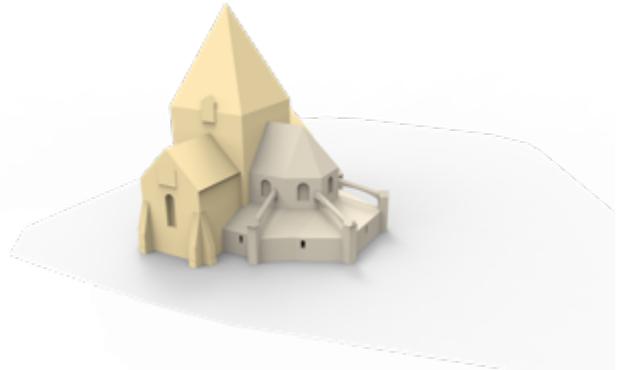
- d'une **nef à trois travées** avec ses bas-côtés,
- d'un **transept** surmonté d'une tour clocher à la croisée,
- d'un **chœur** avec déambulatoire constitué d'une travée droite et d'une **abside** à trois pans, et enfin
 - d'une chapelle axiale polygonale, la **circata**,
 - à laquelle s'accroche la **sacristie** qui vient l'englober.

L'Église est inscrite à l'inventaire Supplémentaire des **Monuments Historiques** depuis le 21 octobre 1988.

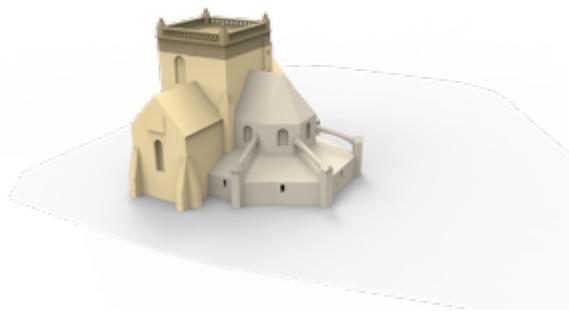
LES 5 ETAPES DE LA CONSTRUCTION



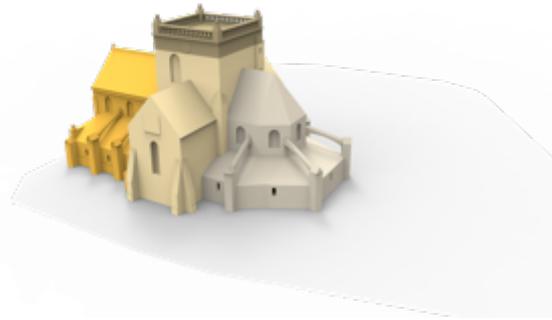
1/ 1630-1637



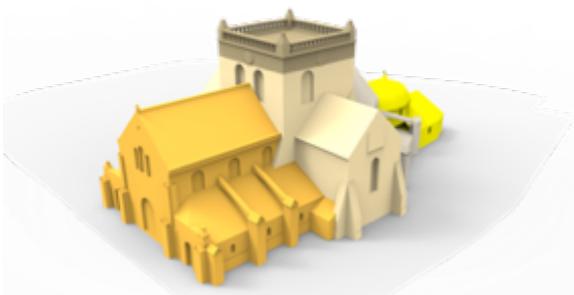
2/ 1649-1695



3/ 1766-1767

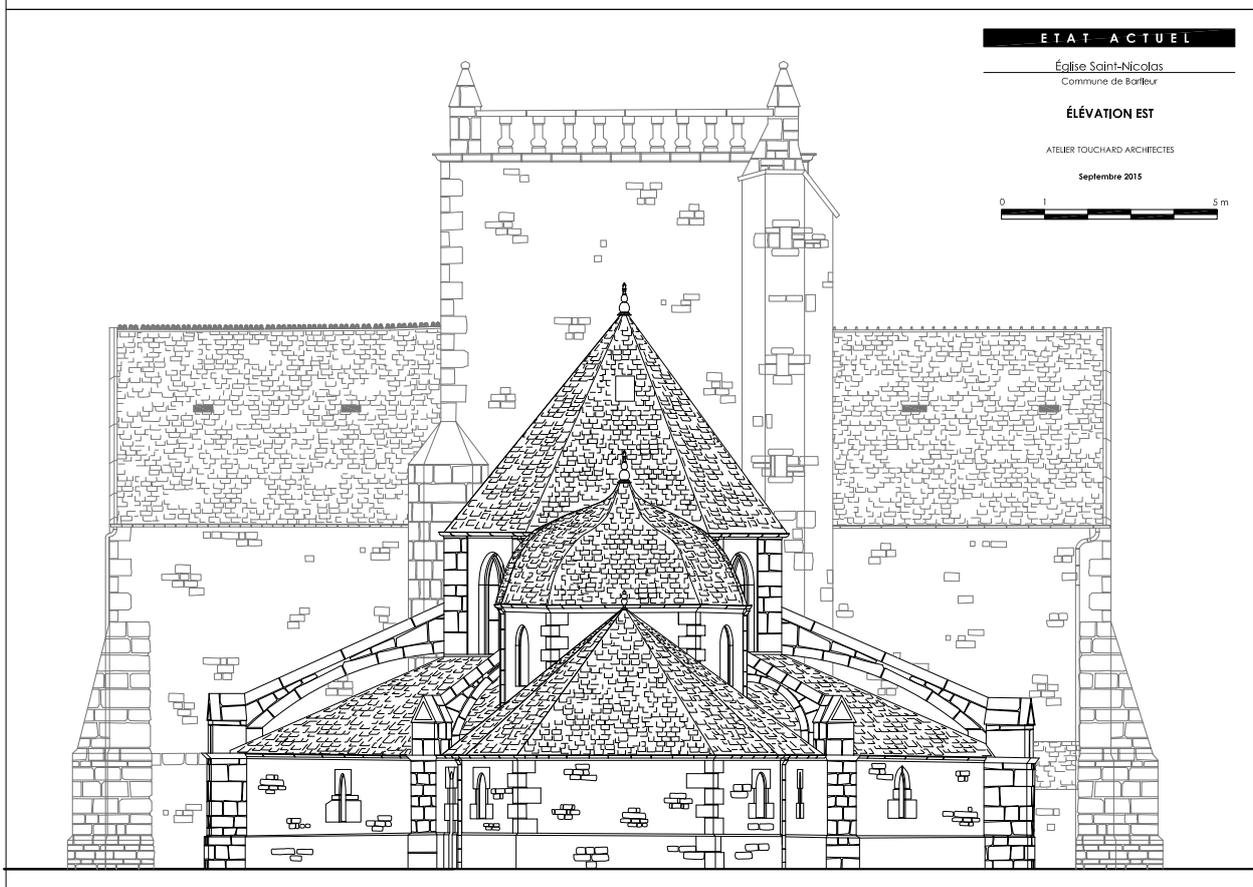
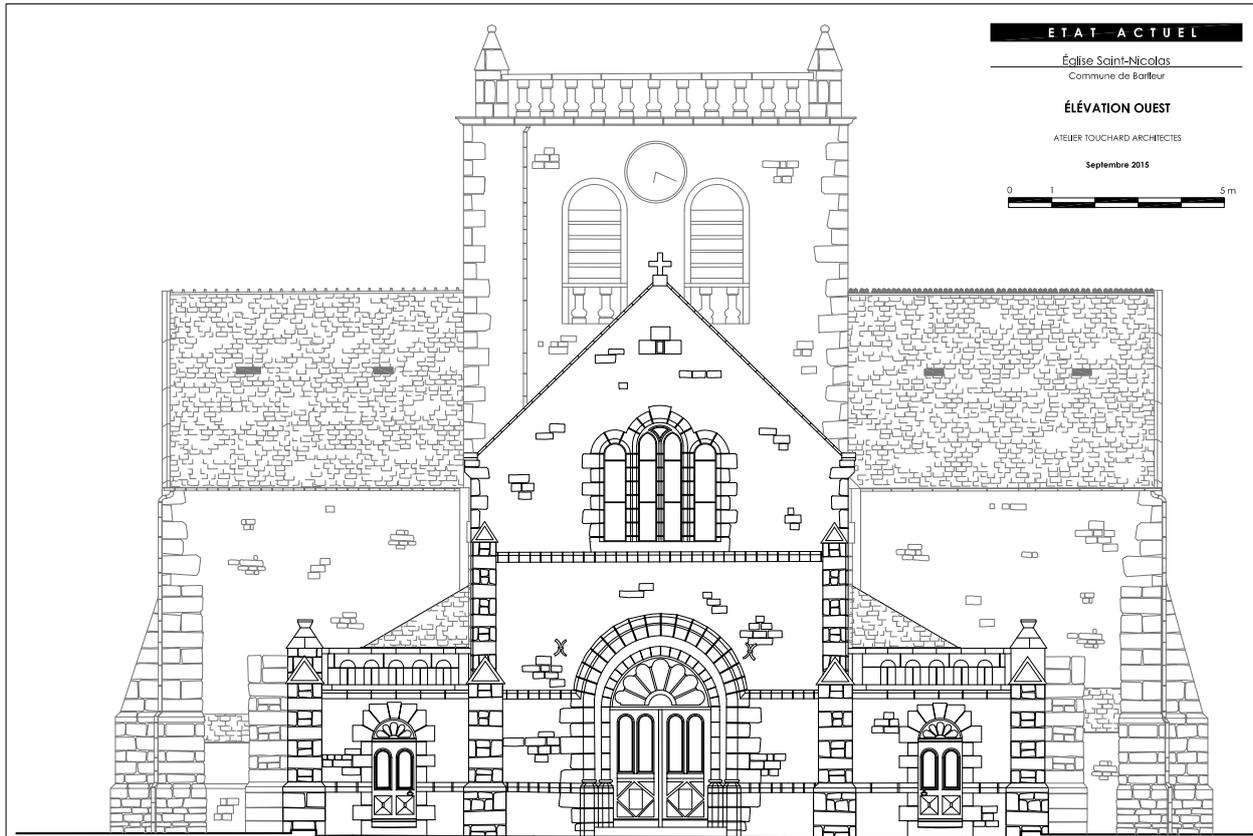


4/ 1839-1844



5/ 1853

L'ÉTAT ACTUEL



LES TRAVAUX DE RESTAURATION

Créée en 1991, L'association « **Les Amis de L'Eglise** » a comme but d'aider la commune à **financer les travaux** de l'église. Elle a participé entre autres aux restaurations suivantes :

Les **bancs** en bois (classés), les **enduits** intérieurs, la **chaire** (datant de 1761), « la Visitation », **tableau** de Maerten de Vos le Vieux d'Anvers (1532-1603), le **tableau** « L'Éducation de la Vierge », les **chasubles** et notamment la **chape** de la Sainte de Barfleur, Marie-Madeleine (Julie) Postel, le **chemin de croix**...

Récemment, elle a financé à hauteur de 69 000 € la restauration de la **Circata** : maçonnerie, vitraux, décors peints, retable, boiseries, déambulatoire ... pour un budget total d'environ 120 000 €, ainsi que celles du tableau de la **Résurrection**, des **stalles** du chœur et de la **cathèdre**.



A l'avenir l'association devra intervenir pour :

- la **toiture** du déambulatoire nord,
- la réfection du **mur ouest**,
- la restauration de la **perque** (poutre d'honneur),
- la restauration du tableau de **Saint Romphaire**,
- la restauration de la **statue** du Pénitent,
- le remplacement des **entrails**,
- la restauration de l'**orgue** (1890, prix de l'Exposition Universelle à Paris),
- la restauration des **voûtes** des bras sud et nord du transept.

Le financement de l'association provient des cotisations des adhérents et de **dons**, mais surtout du revenu des **concerts de « l'Été Musical de Barfleur »**.

L'ÉTÉ MUSICAL DE BARFLEUR



Anne Queffélec, Barfleur 2020

Depuis 17 ans, l'Été Musical de Barfleur doit son succès et sa renommée à son excellence artistique et notamment à la présence de la pianiste internationale **Anne Queffélec**, mais également au charme de l'église Saint-Nicolas et à la qualité exceptionnelle de son **acoustique**.

Parrainé à ses débuts par **Brigitte Engerer**, puis depuis 2012 par **Anne Queffélec**, le festival a accueilli au cours des dernières années, des artistes aussi éminents que **Claire Désert**, **Jean-François Zygel**, **Richard Galliano**, **Frédéric Lodéon**, **le Quatuor Ludwig**, **Henry Demarquette**, **Philippe Bernold**, **Les Virtuoses de Cologne**, **L'Orchestre de Normandie**, **Catherine Trottmann**, **Nathanaël Gouin**, **Marie Chilemme**, **Mathilde Legrand**, **le chœur Oldarra** et bien d'autres.



Même en 2020, en solidarité avec les artistes, nous avons maintenu notre événement en organisant 5 concerts doubles pour pouvoir accueillir notre public en toute sécurité, en respectant strictement les mesures sanitaires en vigueur !

Chaque année se pressent environ **1500 spectateurs** pour assister à ces concerts de très haut niveau, à un prix extrêmement modeste pour permettre au plus grand nombre d'y participer et de profiter de ces moments musicaux d'excellence, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

C'est aussi que, tout comme les artistes, le public est ravi de **participer un petit peu à la restauration de l'église !**

PROGRAMME DE LA 17^e ÉDITION, 2021

Dimanche 1 août : **Claire Désert**, piano et **Florent Héau**, clarinette,

Jeudi 5 août : **Romain Leleu**, trompette et **Thomas Leleu**, tuba,

Mardi 10 août : **Emmanuelle Bertrand**, violoncelle,

Jeudi 12 août : **Anne Queffélec**, marraine du festival, piano, et **Gaspard Dehaene**, piano,

Samedi 15 août : **Quintette Moraguès**, instruments à vent.



Anne Queffélec



Gaspard Dehaene



Quintette Moraguès



Emmanuelle Bertrand



Claire Désert



Florent Héau



Thomas Leleu



Romain Leleu



L'église Saint Nicolas

COMMUNICATION

Une **large campagne de communication** se déploie autour de *L'Été Musical de Barfleur* :

- ❖ **relations presse** :
 - dossiers de presse & communiqués de presse envoyés à la presse écrite régionale, nationale et spécialisée et aux radios (à noter un partenariat majeur avec France Bleu Cotentin).
- ❖ **communication papier** :
 - affiches d'entrée/sortie de villes sur le département,
 - affiches A3 et A4 (1000 ex) posées chez les commerçants et dans des lieux de passage,
 - dépliants (5000 ex) distribués sur l'ensemble du département de la Manche.
- ❖ **communication digitale** :
 - une rubrique dédiée sur le **site internet** de la commune de Barfleur, <http://www.barfleur.fr/lete-musical-de-barfleur-2021/>
 - **réseaux sociaux** : une page **facebook** dédiée (Festival l'Été Musical de Barfleur), **Instagram** (@Barfleur_Officiel)
 - une **billetterie électronique** est accessible à l'adresse www.billetweb.fr/lete-musical-de-barfleur-2021/, mais également sur le site de Barfleur et sur la page Facebook du Festival. Elle facilite l'achat des billets tout en permettant de parfaire l'information du public et d'accroître la visibilité des partenaires.

A noter par ailleurs que :

- La durée du Festival, organisé sur 15 à 30 jours au mois de juillet / août, selon les années, amène à des **opérations répétées** de communication sur l'ensemble de la saison estivale.
- Les relations développées avec l'Office de Tourisme du Cotentin et avec les différents partenaires du festival (France Bleu Cotentin, Salon du Livre de Saint Vaast La Hougue...) permettent de **renforcer** la communication de l'événement.

Exemples :



Affichette A4 + A3

Dépliant A4

Billetterie électronique Site internet

L'association « *Les Amis de l'Église* » a

besoin de votre aide

**pour le financement des travaux de restauration
de l'Église Saint-Nicolas !**

L'association a été reconnue **d'intérêt général** par l'administration fiscale :
vos dons sont en partie déductibles de vos impôts :

❖ **Si vous êtes un particulier :**

Les dons et les cotisations versés à l'association *Les Amis de l'Eglise* sont **déductibles*** :

- de **l'impôt sur le revenu (IR)** des personnes physiques à hauteur de **66 %** du don. Ainsi, un don de 100 euros représente une réduction d'impôt de 66 euros. Votre don ne vous coûte donc que 34 euros.

❖ **Si vous êtes une entreprise :**

- de **l'impôt sur les sociétés** à hauteur de **60 %** du don. Ainsi, un don de 100 euros représente une réduction d'impôt de 60 euros. Votre don ne vous coûte donc que 40 euros.

*Article 200-1, b du CGI

❖ **Vous pouvez faire un don en ligne à l'adresse suivante :**

<https://www.donnerenligne.fr/les-amis-de-l-eglise-de-barfleur/faire-un-don>

❖ **ou renvoyer le formulaire ci-après avec un chèque ou en faisant un virement :**

DON

Montant : €

Je suis : **un particulier** **une entreprise**

Mes coordonnées :

Nom

Prénom

Société

Adresse

.....

Code postal

Commune

Email :

Téléphone

Signature :

Date :

- ➔ L'Association *Les Amis de l'Église de Barfleur* m'enverra un reçu que je pourrai joindre à ma déclaration d'impôt.
- ➔ Règlement :
 - par chèque à l'ordre de l'association *Les Amis de l'Église* à envoyer avec cette fiche au siège social : 66 rue Saint Thomas Becket, 50760 Barfleur
 - par virement au Crédit Agricole Barfleur : IBAN FR76 1660 6100 3007 8347 2111 133



© P. Signac

L'Église Saint Nicolas de Barfleur



©J. Houyvet

Association *Les Amis de L'Église*, en Mairie, 66 rue Saint Thomas Becket, 50760 Barfleur
Contact : Laurent Clotteau, 06 72 37 92 75 ou lesamisdeleglisedebarfleur@gmail.com